



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 13 novembre 2023

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Cimetière de Ferlens

de mandater la voirie pour l'entretien de deux tombes « oubliées » et pour lesquelles il n'est pas possible de retrouver la famille.

Pocama

d'approuver la demande N°1909429 déposée par le FCJM pour le Noël des Juniors dans la Grande salle de Mézières.

CAMAC 228707 / Commune

de mettre à l'enquête publique, pour la deuxième fois, l'installation de conteneurs hors sol City-Line à Carrouge. Le lieu d'installation ayant changé par rapport à la mise à l'enquête initiale.

CAMAC 228723 / Spielmann

de mettre à l'enquête publique l'installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure.

Parcelle N°2023

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 84 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Naturalisation

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'une habitante de Carrouge, sur la base du rapport d'enquête (Partie 2) établi par le Contrôle des habitants le 8 novembre 2023 qui relève que la requérante a passé et réussi le test de connaissances élémentaires et de transmettre le dossier au SPOP pour suite utile.

Office du tourisme de Moudon

de déléguer M. Roland Galley à la séance de présentation des résultats des travaux relatifs au projet de régionalisation de l'Office du tourisme de Moudon.

Petit Dévin à Mézières / Chambre EU

de valider le devis reçu pour la création d'une chambre supplémentaire EU devant la propriété sise Petit Dévin 30.

Bâtiment de l'Auberge communale

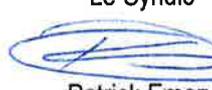
de valider la proposition d'honoraires reçue pour l'étude d'installation de ventilations, de type mural, dans les chambres de l'Auberge.

Local SDIS

de valider le devis reçu pour la réfection des fissures au sol dans la caserne des pompiers à Mézières.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Patrick Emery

La Secrétaire


Valérie Pasteris